Diversité en Europe - ***In varietate Concordia (CE Bruxelles, 2000)***

SUPER DIVERSITÉ

numéro 15 – Diversité des enjeux de l'IA

une infolettre éditée par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv)- www.iriv.net

« These strangers in a foreign World
Protection asked of me-
Befriend them, lest yourself in Heaven
Be found a refugee"

« Ces Etrangères, en Monde inconnu
Asile m'ont demandé
Accueille-les, car Toi- même au Ciel
Pourrait être une Réfugiée »

Emily Dickinson (Quatrains II-2, 1864-65, Amherst, Massachusetts, Etats-Unis)
traduction en français de Claire Malroux (NRF, Poésie/Gallimard, Paris, 2000)

Directrice de la publication : dr Bénédicte Halba, présidente de l'***iriv*** **, auteure du site Superdiversité- *https://www.superdiversite.net/***

© iriv, Paris, 11/ 2025

Superdiversité en Europe

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv) publie depuis novembre 2018, une Infolettre intitulée « Diversité en Europe» qui aborde la question de la diversité. Elle s'exprime dans la devise choisie depuis 2000 par l'Union européenne *In varietate Concordia* qui anticipait le plus grand élargissement de l'Union européenne passée de 15 à 25 membres en 2004.

Le premier numéro (novembre 2018) est dédié à l'école avec Rotterdam (Pays-Bas) dont 70% des habitants ont des origines étrangères. Paris compte également dans ses salles de classe, des élèves aux profils très divers.

Le deuxième numéro (mars 2019) aborde la diversité religieuse et culturelle, avec une comparaison entre Paris et Thessalonique, des villes partageant une histoire tragique pendant la Seconde Guerre Mondiale pour la communauté juive.

Le troisième numéro (novembre 2019) évoque la question du dialogue interreligieux avec des articles sur la Suisse et la France. Dans des pays laïcs, la liberté religieuse est le droit de ne pas croire et de n'appartenir à aucune religion.

Le quatrième numéro (mars 2020) est dédié à l'éducation et au dialogue interconfessionnel dans des pays multiculturels- l'inclusion et la diversité aux États-Unis ; l'exemple de Sarajevo qui a été un exemple de coexistence pacifique.

Le cinquième numéro (novembre 2020) aborde la diversité en Méditerranée - sa partie orientale est un carrefour entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie avec des stratégies contradictoires et le changeant rôle de l'Union européenne.

.Le sixième numéro (mars 2021) a évoqué la diversité artistique et l'éducation interculturelle avec le Mexique et l'éducation interculturelle

.Le septième numéro (novembre 2021) illustre la diversité francophone au cœur de la Francophonie avec de multiples facettes, notamment littéraires.

Le huitième numéro (mars 2022) est consacré à l'Ukraine en guerre avec une réflexion sur la diversité des apprentissages..

Le neuvième numéro (novembre 2022) aborde la diversité diplomatique- la guerre est un aveu d'échec. ?

Le dixième numéro (mars 2023) est dédié à la diversité des Suds - la coopération entre les pays du Sud et le caractère universel de la francophonie.

Le onzième numéro (novembre 2023) est consacré à la diversité et la pluralité des médias

Le douzième numéro (mars 2024) est dédié à la diversité sportive avec les Jeux olympiques à Paris en juillet-août 2024.

Le treizième numéro (novembre 2024) est consacré à la diversité olympique avec les Jeux paralympiques à Paris.

Le quatorzième numéro (mars 2025) est dédié à la diversité numérique, un enjeu majeur de pluralisme , de transparence et de démocratie.

Le quinzième numéro (novembre 2025) est consacré à la diversité des enjeux l'IA- un défi et une opportunité pour l'Europe

© iriv, Paris, 11/ 2025

Diversité des enjeux de l'IA – un défi et une opportunité pour l'Europe

L'intelligence artificielle (IA) est une source de craintes intenses ou d'espoirs parfois démesurés. En France, une Commission de l'intelligence artificielle (1), coprésidée par Anne Bouverot, présidente du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure et Philippe Aghion (2), professeur au Collège de France et prix Nobel d'Economie 2025 a dressé un état des lieux très précis . L'IA est à la fois une chance et un défi auquel il faut se préparer.

L'IA renvoie à des technologies connues depuis les années 1950 . Elles ont connu un nouvel essor dans les années 1990 quand deux éléments ont été réunis : les données et une puissance de calcul avec l'émergence du cloud. Trois raisons expliquent ce succès : la numérisation de notre société (qui produit massivement des données facilement accessibles), l'amélioration des matériaux semi-conducteurs (qui augmente la puissance de calcul) et le progrès technique (puissance d'ordinateurs très consommateurs d'énergie)..

Les risques posés par l'IA sont de trois ordres. Le premier est l'imperfection. De nombreux systèmes d'IA fonctionnent avec des probabilités, gage de flexibilité, mais aussi source d'erreurs (les hallucinations ou erreurs de l'IA). Le deuxième est l'utilisation malveillante. Tout dépendra du rapport de force entre les cybercriminels et les « chevaliers blancs », chargés de nous protéger, qui devront être aussi agiles et innovants. Le troisième est systémique, pour l'ensemble de la société voire de l'humanité , avec la concentration des IA les plus en pointe entre les mains d'un petit nombre de pays, d'entreprises ou de personnes physiques (3). L'Europe doit dynamiser sa politique industrielle et de concurrence , alerte lancée par Mario Draghi dès octobre 2024 (4).

Face à une baisse séculaire des taux de croissance (premier choc pétrolier de 1973 et fin des « 30 Glorieuses »), l'IA peut doper la croissance économique des pays développés par deux effets : (i) en augmentant la productivité, vitesse à laquelle nous produisons des biens et des services ; (ii) en générant plus de nouvelles idées, nouvelles innovations, nouveaux produits ou nouvelles formes d'organisation. La rente générée par l'IA ne doit pas être captée par un petit nombre d'entreprises (majoritairement! . américaines) aux dépens des autres pays développés, en particulier en Europe où les champions de l'IA sont peu nombreux.

La principale crainte suscitée par l'IA est la disparition d'emplois dans certains secteurs de l'activité économique, en particulier les métiers réputés être le creuset de l'intelligence humaine – ceux de la connaissance, de la stratégie et de la créativité (médecins, enseignants, avocats, journalistes, artistes…). L'automatisation de tâches, a deux effets contraires sur l'emploi. D'un côté, le travail humain est remplacé par les machines, ce qui détruit des emplois : on parle d'effet d'éviction De l'autre, l'automatisation augmente la productivité des individus, avec un meilleur rapport qualité/prix des produits proposés aux consommateurs, donc une demande plus élevée et, in fine, la création d'emploi et de nouvelles tâches : on parle d'effet de productivité. Des études réalisées aux Etats-Unis en 2023 ont montré que l'effet de productivité domine en moyenne pour les salariés en entreprise, tandis que l'effet d'éviction est plus important pour les individus indépendants (free lance) dont l'essentiel des tâches est facilement remplaçable par l'IA.

Une étude réalisée par l'Organisation internationale du travail (Gmyrek, P , J Berg, et D Bescond , OIT 2023), a conclu que dans l'ensemble du monde (dont les pays développés), le nombre d'emplois avec un potentiel d'amélioration par l'IA (13,4 %) est bien plus élevé que celui ayant un potentiel de remplacement par l'IA (5,1 %).

Un des principaux problèmes posés par l'IA concerne les productions intellectuelles et artistiques, et la protection de la création originale (respect de la propriété intellectuelle) avec sa juste rémunération. Les avantages de l'IA sont de réduire des tâches répétitives ou de faible valeur et donc d'abaisser les barrières à l'entrée. Elle permet de se concentrer sur les éléments les plus essentiels, de l'imaginaire ou de sa sortie. La créativité est stimulée si la création est protégée. La plus-value humaine est encore plus rare par son originalité et sa nouveauté face à une « abondance » de productions « artificielles ». Encadrer strictement l'usage de l'IA signifie d'abord reconnaître la juste valeur la création humaine, en sachant l'identifier et en caractérisant le caractère irréductible (originalité/sa nouveauté) de cette

composante « humaine ». L'autre problème clé est économique – prévoir une juste rémunération de la création humaine, indispensable à une bonne (juste et pérenne) utilisation de l'IA dans le secteur culturel notamment.

Un autre problème sensible concerne l'information. Le rôle fondamental joué par une information fiable et pluraliste dans une démocratie pour pouvoir éclairer les citoyens sur des sujets sensibles. Dans la guerre hybride que les régimes autoritaires livrent aux démocraties, de nouveaux médias à base exclusive d'IA, ne respectent aucune des exigences des entreprises de presse- sources fiables et sérieuses, vérification de la véracité des faits en recoupant plusieurs sources, hiérarchie aussi des informations. L'exemple le plus connu est donné par un propagandiste américain installé en Russie (6). Il a généré une centaine de sites en français, plagiant des titres de la presse locale ou jouant sur la confusion, qui mêlent vraies et fausses informations, dans la perspective de jeter la confusion avant les élections locales (en mars 2026 en France). Les vraies informations pillées ne sont pas créditées à leurs auteurs. Le risque démocratique est qu'une information de qualité soit payante et que la mauvaise (fake news) soit accessible à tous. Seuls des utilisateurs éclairés peuvent aller à la source des données publiques, qui restent libres et gratuites mais nécessitent de savoir chercher et synthétiser l'information.

Face aux défis de l'IA, les besoins en formation sont de trois types pour Anne Bouverot et Philippe Aghion : former des personnes en mesure de concevoir et développer des solutions d'IA (ingénieurs), former des personnes capables de déployer ces solutions d'IA au sein de leurs entreprises (managers), et enfin former des professionnels, de tous profils, capables de sensibiliser le plus grand nombre à la culture et à la compréhension de l'IA (facilitateurs).

L'Europe est créative et diverse. Sa diversité peut être une chance pour stimuler la création et l'innovation qui pourront bénéficier d'un cadre protecteur pour la propriété intellectuelle et pour lutter contre la désinformation. L'IA est un défi à relever par les Européens en se souvenant que . « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (7)

© dr Bénédicte Halba, iriv, Paris, 11 / 2025.

Références

(1) Commission de l'intelligence artificielle (gouvernement d'Elisabeth Borne) – rapport 25 recommandations pout l'IA - https://www.info.gouv.fr/actualite/25-recommandations-pour-lia-en-france créée à l'initiative du président de la République, rapport remis le 13 mars 2024, avec **25 recommandations.** .

(2) Philippe Aghion a reçu le prix Nobel de l'Economie en 2025 aux côtés de l'Americano-israélien Joel Mokyr et du Canadien Peter Howitt pour leurs travaux sur l'impact des nouvelles technologies sur la croissance économique. Philippe Aghion est spécialiste de la théorie de la croissance schumpetérienne (destruction créative). Il a souligné l'importance de la concurrence et de l'investissement dans l'éducation et la transition écologique. Le leadership technologique sera décisif dans la guerre commerciale que se livrent déjà les pays développés.

(3) Le terme « broligarque » désigne une nouvelle catégorie d'oligarques issus de la Silicon Valley, caractérisés par leur foi en la technologie et leur rejet des contraintes. Parmi eux, Elon Musk, Mark Zuckerberg ou Jeff Bezos. Imprégnés de science-fiction et du culte de la personnalité, ils promouvent une vision mêlant anarchie et ultracapitalisme. Le néologisme est apparu en 2010 et popularisé en juillet 2024 dans un article du journal britannique The Guardian de Carole Cadwalladr

(4) Ce néologisme a été popularisé par un article du Guardian en juillet 202

(5)). le rapport Draghi publié en septembre 2024 a lancé un signal d'alerte, renouvelé en septembre 2025 lors du discours de l'Union prononcé par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

(6) Pour le propagandiste américano-russe John Mark Dougan, l'intelligence artificielle a un potentiel inexploité pour promouvoir le récit russe à l'international — et notamment en Occident- https://legrandcontinent.eu/fr/2025/02/27/changer-lia-mondiale-avec-le-recit-russe-comment-un-ex-policier-americain-devenu-propagandiste-du-kremlin-veut-detourner-les-ia-

(7) Rabelais (1532) « Pantagruel », chapitre VIII, lettre de Gargantua à Pantagruel

©infolettre Diversité *iriv* **, numéro 15, novembre 2025**

accessible sur https://www.superdiversite.net/infolettres